



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL



LE PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

Un investissement sans précédent en faveur
des publics les plus éloignés de l'emploi



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

“

Le Plan d'investissement dans les compétences est le plus grand investissement que notre pays ait jamais entrepris pour la formation des plus fragiles : inédit à la fois au regard des montants consacrés et de sa durée pluriannuelle.

Il est la traduction concrète et ambitieuse de la volonté du Gouvernement de faire de la France une terre d'excellence en matière de formation et d'apporter cet outil d'émancipation qu'est la formation professionnelle à ceux qui en sont les plus éloignés. Aider la France à gagner la bataille mondiale des compétences et briser le déterminisme social de l'absence de qualifications : telle est l'ambition du Plan d'investissement dans les compétences. Nous réussissons avec les régions, les élus locaux, les associations, les entreprises et les porteurs de projets. Un changement d'échelle sans précédent est devant nous! »


Muriel Pénicaud,
ministre du Travail



“

*Avec le Plan d'investissement dans les compétences, il s'agit de former deux millions de jeunes et demandeurs d'emploi peu qualifiés et de soutenir la transformation du système de formation, en appui de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, pour le rendre capable d'accompagner efficacement l'actualisation permanente des compétences. **L'approche par les compétences est moins déterministe, en ce qu'elle s'attache aux potentialités des individus. En allant au-delà des diplômes, elle affirme que tout n'est pas joué à vingt ans, que tout n'est pas compromis si on a décroché du système scolaire en cours de route.** »*


Jean-Marie Marx,
haut-commissaire aux compétences
et à l'inclusion par l'emploi



Les ambitions du Plan d'investissement dans les compétences



En septembre 2017, le Premier ministre Édouard Philippe lance le Grand Plan d'Investissement pour répondre à quatre priorités : accélérer la transition écologique, ancrer la compétitivité de l'innovation, amorcer la transformation digitale de l'État et, bien sûr, construire une société de compétences par la transformation profonde de l'offre de formation et l'identification des projets innovants.

Le Plan d'investissement dans les compétences, piloté par le ministère du Travail, se fixe les ambitions suivantes :

- **Former un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et un million de jeunes éloignés du marché du travail ;**
- **Répondre aux besoins des métiers en tension dans une économie en croissance ;**
- **Contribuer à la transformation des compétences, notamment liée à la transition écologique et à la transition numérique.**

À l'heure de la reprise de la croissance, le Plan d'investissement dans les compétences traduit à la fois la volonté de miser sur les qualifications, de démontrer que tout n'est pas joué à la fin de la scolarité, de ne laisser personne au bord de la route et de transformer le système de formation pour soutenir la compétitivité des entreprises.

Le caractère pluriannuel du Plan d'investissement dans les compétences – en rupture avec les plans précédents – permet d'engager des transformations en profondeur de la façon de concevoir les parcours de formation, de capitaliser et d'évaluer les expérimentations, avant de généraliser et d'accompagner la formation des acteurs pour réussir la conduite du changement. Cinq ans pour construire, bien au-delà du Plan lui-même, une démarche vertueuse d'amélioration continue.

Trois axes d'intervention :

- **Mieux analyser les besoins de compétences pour mieux orienter les politiques de formation et les personnes ;**
- **Financer de nouveaux parcours de formation et d'accompagnement vers l'emploi durable ;**
- **Innover et transformer par l'expérimentation, dans le cadre d'appels à projets.**



Un effort sans précédent :

- **un plan d'actions sur 5 ans**
- **15 milliards d'euros**
- **la formation qualifiante d'un million de jeunes et d'un million de demandeurs d'emploi**

Une nécessité d'agir

Face aux évolutions du marché du travail, à la mutation des emplois et pour lutter contre le chômage de masse, la compétence est la clé de voûte d'une croissance durable et inclusive.

Une forte transformation des métiers qui touche tous les secteurs de l'activité, en lien avec la révolution numérique et la conversion écologique

- 50% des emplois seront transformés dans les 10 ans qui viennent;
- 10 à 20% des emplois seront créés et 10% à 20% sont menacés de disparition par l'automatisation et la désintermédiation des tâches entraînées par la robotisation ou le numérique;
- 40% des actifs ayant un niveau inférieur au Bac occupent des métiers à fort risque d'automatisation contre 5% des actifs diplômés de l'enseignement supérieur.

Les actifs peu qualifiés parmi les plus vulnérables

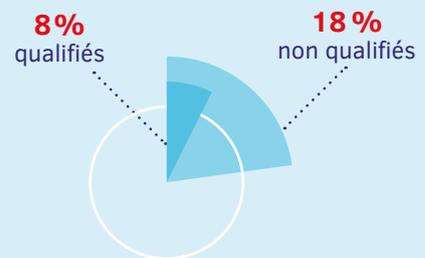
- Le taux de chômage est plus élevé pour les personnes les moins qualifiées;
- Le chômage des personnes en situation de handicap est deux fois plus fréquent: 27% des demandeurs d'emploi en situation de handicap ont un niveau de qualification Bac et plus, contre 46% tout public;
- Le taux de qualification des jeunes en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) est moins élevé que dans l'ensemble du territoire: hors QPV, 9,3% des jeunes ont un niveau inférieur au CEP / BEPC. Ils sont 20,4% en Quartier Prioritaire de la Ville..

L'accès à la formation n'est pas égal pour tous

- 13% des jeunes de moins de 26 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation = un peu plus d'1,3 million de jeunes;
- Seul 1 chômeur sur 10 accède à la formation;
- 1,5 million de personnes de 16 à 65 ans en situation d'illettrisme, dont près d'1 jeune sur 10 en difficulté de lecture et 1 jeune sur 3 dans les territoires d'Outre-mer.



Taux de chômage des Français en fonction de leur qualification



Source: Insee, 2016

Trois niveaux d'intervention

1

Une mise en œuvre en régions, dans le cadre de Pactes pluriannuels d'investissement dans les compétences 2019-2022, après une période d'amorçage en 2018
agir au plus près des territoires

2

Lancement ou intensification d'actions nationales orientées dans l'accompagnement vers l'emploi des publics fragiles et le soutien aux enjeux de transformation des métiers (besoins émergents)
mutualiser l'effort pour être plus efficace

3

Le lancement d'appels à projets nationaux pour innover et transformer par l'expérimentation
susciter l'innovation

Le Plan d'investissement, pour quoi faire ?



AXE 1

Mieux analyser les besoins de compétences pour mieux orienter les politiques de formation et les personnes

Le Plan d'investissement dans les compétences se donne pour 1^{er} objectif de mieux identifier les emplois, les activités et les compétences de demain. Ces analyses permettront aux actifs de s'orienter vers les métiers de demain, aux entreprises et aux branches professionnelles, aux régions et à Pôle emploi, d'anticiper les nouveaux besoins en compétences et de concevoir des parcours de formation adaptés.

En 2018, concrètement :

- Un appel à projets destiné aux branches professionnelles pour développer la prospective et identifier en temps réel les compétences dont les entreprises ont besoin. Les dix premiers projets retenus se donnent pour objectif de mieux répondre aux besoins en recrutement des entreprises et de favoriser des passerelles entre métiers au sein et en dehors de la branche professionnelle ;
- Dans le cadre des Pactes régionaux, une exigence partagée avec les régions de réaliser des analyses en continu des besoins des entreprises, en s'appuyant sur de nouveaux outils ;
- La définition d'un langage sur les compétences, commun à tous les acteurs.



Et demain ?

D'autres projets sont en préparation et notamment un appel à projets d'innovation sur les méthodes d'analyse de la data emploi, mobilisant l'intelligence artificielle.

AXE 2

Financer de nouveaux parcours de formation et d'accompagnement vers l'emploi durable

Le Plan d'investissement finance des parcours de formation qualifiants vers les métiers qui connaissent des besoins de recrutement, immédiats ou émergents. Ces parcours intègrent, quand c'est nécessaire, des formations de remise à niveau – savoirs de base, premières compétences numériques ou savoir-être professionnel – ainsi que des mises en situation professionnelles.

Une mise en œuvre en régions,

au plus près des besoins, pour transformer en profondeur les parcours de formation (52 % des financements du Plan).

- Dès 2018, financement de 148 000 parcours de formations supplémentaires pour les jeunes ou les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, dans le cadre de conventions d'amorçage signées avec les régions.
- Sur la période 2019-2022, signature de Pactes régionaux d'investissement dans les compétences avec les régions permettant de :
 - Mieux orienter les programmes de formation et les demandeurs d'emploi par une analyse en temps réel des besoins en compétences des entreprises ;
 - Financer des formations qualifiantes personnalisées, dans de nouvelles approches pédagogiques, vers les métiers qui recrutent ;
 - Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés et des immersions en entreprise ;
 - S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations ;
 - Mesurer l'impact et comparer l'efficacité avant de généraliser.

- Une logique de démultiplication de ce qui a fait ses preuves et d'expérimentations de nouvelles façons de construire les parcours de formation pour redonner envie d'apprendre.
- Le forfait moyen du parcours fixé à 8 500€ (au lieu de 3 000€ dans le cadre du Plan 500 000 formations supplémentaires) permet un changement de logique pour concevoir des parcours sur-mesure.
- La logique d'expérimentations permet aussi de tester de nouvelles approches pour répondre à des besoins qui évoluent : penser autrement l'apprentissage des savoirs de base ... dans des approches qui sortent des méthodes académiques et qui rapprochent du monde de l'entreprise, favoriser les allers-retours entre formation et emploi, sans devoir tout recommencer à chaque fois ...

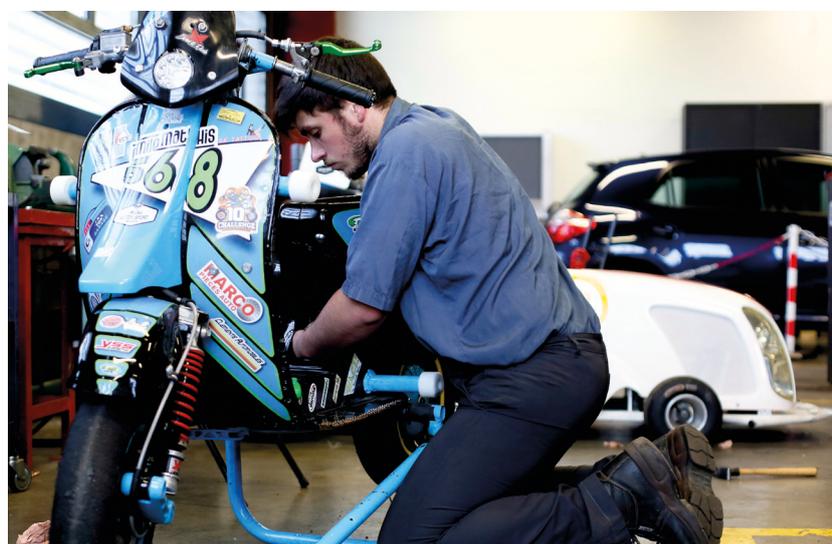
Par exemple :

- Expérimentations d'actions de formation en situation de travail en entreprise pour mettre en activité les publics fragiles...
- Création d'incubateurs d'innovation pédagogique : digitalisation des parcours et engagement des publics, réalité virtuelle appliquée aux formations savoirs de base et savoir-être professionnel.

Les pactes seront évolutifs, les projets ne seront pas figés et pourront s'adapter aux besoins pendant toute la durée 2019-2022. Ils doivent obligatoirement intégrer trois projets expérimentaux, évalués avant essai avec l'appui du Comité scientifique national.

Une nouvelle méthode : des engagements contractualisés entre l'État et les Régions

- Un diagnostic des forces et faiblesses du territoire, notamment en matière d'accès des publics fragiles à la formation sur le territoire.
- Des réponses adaptées aux besoins du territoire, c'est-à-dire à la fois aux besoins des actifs et des entreprises et plus largement des acteurs économiques du territoire.
- Un engagement contractualisé sur 4 ans, qui s'additionne à l'effort propre de chaque Région, pour permettre aux jeunes et aux demandeurs d'emploi qui souffrent d'exclusion un avenir professionnel.



L'engagement et l'intensification d'actions nationales pour accompagner vers l'emploi les publics fragiles et accélérer les transformations sur les enjeux émergents

• Répondre aux besoins des secteurs en tension et en transformation.

- **10Knum**: financement de 10 000 formations aux métiers du numérique, notamment via la Grande École du Numérique, accessibles à des publics peu qualifiés.
- **10Kvert**: une priorité donnée, dans le cadre des actions de préparation opérationnelle à l'emploi destinées aux demandeurs d'emploi, aux métiers verts (gestion des déchets, performance énergétique, agriculture biologique, etc.) dans l'objectif d'accélérer la transition écologique.
- **Plus de 30 000 préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC)** auront été financées en 2018 par le Plan d'investissement, pour orienter et former, avec le concours des OPCA, les demandeurs d'emploi aux métiers qui recrutent. Cet effort sera poursuivi et amplifié d'ici 2022.

• Encourager la politique d'inclusion par l'emploi.

- **Pour développer l'inclusion par la formation, l'IAE**: axe prioritaire de la stratégie nationale de la lutte contre la pauvreté, l'insertion par l'activité économique (IAE) est un moyen efficace d'amener les personnes les plus éloignées de l'emploi à regagner confiance en eux et à construire leur chemin vers le marché du travail. Le Plan favorisera sur cinq ans l'accès à la formation de plus de 150 000 personnes.
- **Développer les GEIQ**: les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) offrent à des personnes éloignées de l'emploi l'occasion de lancer leur carrière professionnelle. Grâce au Plan, le nombre de bénéficiaires sera porté à 15 000.
- **Valoriser son image professionnelle et développer ses savoir-être professionnels**: alors que 60% des employeurs disent tenir compte davantage des compétences relationnelles que techniques pour recruter, cette prestation nouvelle propose deux à trois semaines d'ateliers pour se préparer à travailler en équipe, construire sa capacité d'adaptation, mieux gérer le stress, développer la curiosité, etc. D'ici 2022, 300 000 jeunes et demandeurs d'emploi auront profité de cette prestation nouvelle.

MAXIME, Les Couteaux Suisses du Numérique - Auvergne-Rhône-Alpes

Au début de la formation, on avait tous quelques a priori car le groupe était très hétérogène, ça allait de 18 à 48 ans. L'ambiance et le quotidien ont fait que nous nous sommes très vite soudés et entraïdés. »

• Répondre aux besoins des publics les plus en difficulté et en particulier les jeunes.

- **Extension de la Garantie jeunes**: cet accompagnement vers l'emploi propose aux jeunes les plus vulnérables des mises en situation professionnelle, des conseils, des ateliers et le versement d'une allocation pendant 12 mois. Grâce au Plan d'investissement, ce sont 100 000 jeunes peu qualifiés qui bénéficieront de ce dispositif.
- **Des prépa-compétences pour les demandeurs d'emploi** peu qualifiés à qui des ateliers «à la carte» seront proposés pour consolider leur projet professionnel, évaluer leurs compétences et concevoir à partir de cette phase de diagnostic un parcours de formation personnalisé ayant de meilleures chances de réussite. L'expérimentation engagée en 2018 pourrait bénéficier à 20 000 personnes, avec l'objectif de décupler ce nombre d'ici 2022.
- **Développer l'EPIDE**: l'établissement pour l'insertion dans l'emploi accueille des jeunes en grande difficulté d'insertion pour les aider à construire leur projet de vie et à entrer sur le marché du travail. La création d'un centre en Seine-Saint-Denis et l'agrandissement de deux centres existants permettra chaque année l'accueil de 300 jeunes supplémentaires.
- **Développer les Écoles de la 2^e chance (E2C)**: la création de 2 000 places supplémentaires et une dizaine d'écoles permettra d'accueillir 6 000 jeunes de plus, d'ici 2022. À l'issue, ce sont plus de 60% des jeunes qui ont un emploi ou une qualification.

Et demain ?

Lancement de l'appel à projet «Repérage et mobilisation» pour repérer et remobiliser les «invisibles», notamment les jeunes sans emploi ni formation ni qualification (NEETs). 1,3 million de jeunes de 16 à 29 ans ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation. Ces jeunes «invisibles» s'exposent à un risque d'exclusion professionnelle durable, contre lequel il faut lutter en «allant vers» eux pour les «repérer» au plus tôt.

NELIDA, ancienne stagiaire de l'E2C Seine-Saint-Denis

« Je me suis rapidement rendue compte que c'était une école adaptée aux personnes en difficultés. En fait y'a pas vraiment de restrictions, c'est de l'autogestion. Ce que je retiens de cette école, c'est la patience et le professionnalisme de son personnel. Les formateurs restent toujours à l'écoute du jeune et l'ensemble de l'école est organisé de telle sorte qu'elle peut aider ceux qui ont eu des parcours difficiles comme le mien. »

AXE 3

Des appels à projets pour innover et transformer par l'expérimentation

De nombreuses associations, des élus, et des entreprises et organismes de formation travaillent et innovent pour réinsérer les personnes les plus éloignées de l'emploi. La transformation de notre système de formation professionnelle passe aussi par l'expérimentation de ces nouvelles approches pédagogiques et de nouveaux usages, notamment numériques. Trois premiers appels à projet ont été lancés en 2018. D'autres appels à projets seront lancés régulièrement, par vagues, tous les quatre ou six mois.

100% inclusion, promouvoir le meilleur de l'innovation en matière d'inclusion

L'appel à projet 100% inclusion vise à identifier les projets innovants, capables d'identifier les jeunes et les demandeurs d'emploi, de les remobiliser et les accompagner vers l'emploi. Chaque trimestre, un jury, présidé par le fondateur dirigeant des boulangeries Eric Kayser, se réunira pour sélectionner des projets (redonner confiance en soi et en l'autre, notamment par des activités culturelles ou sportives, inventer et promouvoir de nouvelles alliances territoriales, etc.). 200 millions d'euros seront consacrés à cet accompagnement.

Le financement d'actions pour favoriser l'intégration professionnelle des réfugiés

L'accès à l'emploi est un puissant levier d'inclusion et d'émancipation sociale pour les réfugiés, le Plan d'investissement finance un appel à projets doté de 15 millions d'euros pour expérimenter des solutions variées, adaptées à la diversité des profils, des territoires et des métiers. Il encourage de nouvelles alliances entre associations solidaires, entreprises et institutions publiques, pour mieux intégrer et contribuer à notre développement économique.

Prépa apprentissage, assurer la réussite des parcours en apprentissage

La prépa-apprentissage permettra à des jeunes, aujourd'hui insuffisamment préparés, de réussir leur entrée en apprentissage. De quelques semaines à cinq mois, les jeunes seront accompagnés pour :

- Apprendre les savoir-être professionnels comme le travail en équipe, la ponctualité, l'autonomie, le surpassement de soi...;
- Consolider les savoir-faire de base (lire, écrire, compter) ;
- Définir leur choix professionnel.
- L'appel à projet, doté de 150 millions d'euros, est destiné principalement aux centres de formation des apprentis pour que d'ici deux ans, 75 000 jeunes puissent en bénéficier.



Muriel Pénicaut et Jean-Marie Marx lors de leur visite à l'association Singa
Copyright : Ministères sociaux / DICOM / William Alix / Sipa Press

Et demain ?

Fin 2018 – début 2019 : transformer en profondeur le système de formation. Préparation d'un appel à projets pour accompagner la transformation des organismes de formation et des approches pédagogiques, lancement en 2019 d'une démarche de capitalisation des expériences et d'essaiage.

Une évaluation indépendante du Plan d'investissement

Le Plan d'investissement représente non seulement un investissement financier sans précédent dans la formation des moins qualifiés mais il vise également à transformer le système de formation. Pour assurer l'évaluation du Plan d'investissement, la ministre du Travail a choisi de confier à un comité scientifique d'évaluation indépendant la production des évaluations.

Le comité scientifique est présidé par Marc Gurgand (École d'économie de Paris), secondé par Carole

Tuchszirer (Centre d'études de l'emploi et du travail) et Roland Rathelot (Université de Warwick). Un groupe «miroir» composé de professionnels sera associé aux travaux.

Une première rencontre entre les régions, porteurs de projets, et les chercheurs a réuni plus de 200 personnes le 17 octobre 2018 dans l'optique d'inspirer les acteurs régionaux et de préparer les protocoles d'évaluation. D'autres rencontres de ce type auront lieu en 2019.

La méthode

Un investissement sans précédent sur 5 ans

Axes	Budget Total (en M€ d'AE)	Budget 18 (en M€ d'AE)
Axe 1 - Mieux voir pour mieux orienter la formation	160	10
Axes 2 & 3 - Financer de nouveaux parcours vers l'emploi durable et innover par l'expérimentation		
• Financement de nouveaux parcours de formation	9 100	890
• Dont volet régional (amorçage et Pactes régionaux)	7 150	663
• Accompagnement intensif (dont Garantie jeunes)	2 800	490
• Autres parcours d'accompagnement	1 000	50
• Autres programmes (SI, évaluation, nouvelles ingénieries et modernisation des OF, outils...)	740	60
Total général	13 800	1500

Zoom sur les premiers appels à projets

Intitulé de l'appel à projet	Objectif	Calendrier	Estimation nombre de bénéficiaires	Enveloppe en M€
Axe 1 - Mieux analyser les besoins de l'économie et leurs impacts sur les besoins de compétences				
Appel à projets destiné aux branches	Prospectives des branches et filières	Mieux analyser le besoin en compétence pour mieux adapter les formations et les certifications.	10 premiers lauréats connus. Poursuite jusqu'en 2021	25
Axes 2 & 3 - Financer de nouveaux parcours vers l'emploi durable et innover par l'expérimentation				
Répondre aux enjeux de transformation des métiers	#10Knum	Former des personnes peu qualifiées aux métiers du numérique avec la Grande École du Numérique et Pôle emploi	Clos. En cours de déploiement	10 000
Répondre aux besoins des publics les plus en difficulté et en particulier des jeunes	100% inclusion	De la remobilisation à l'accès à l'emploi	Lancé jusqu'en juin 2020	40 000
	Orienter les réfugiés vers l'emploi	Favoriser l'intégration par un accompagnement global des réfugiés vers l'emploi	Lancé jusqu'en octobre 2019	3 000
	Prépa apprentissage	Favoriser l'accès à l'apprentissage des jeunes les plus vulnérables	Lancé jusqu'en avril 2019	75 000
	Repérage et remobilisation	Aller vers les plus éloignés de l'emploi et notamment les jeunes	À lancer en décembre 2018	100

Les dates clés



Ministère du Travail
sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr
01 49 55 32 21